

Nouvelle ligne lacustre Nyon – Chens-sur Léman La CGN propose une alternative à la traversée routière de la rade

Le 22 mars dernier, la CGN a inauguré une nouvelle ligne de bateau express, entre Nyon et Chens-sur-Léman. Celle-ci cible principalement les frontaliers effectuant des déplacements professionnels entre la France et Genève ou la Côte. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place sous la forme de parkings et de correspondances en bus pour promouvoir cette traversée qui constitue une alternative avantageuse à la traversée routière de Genève par le pont du Mont-Blanc. La traversée dure 20 minutes et un abonnement mensuel est disponible au prix de lancement de 100.- francs. Le succès de cette ligne devrait contribuer au développement du transport lacustre entre la France et la Suisse avec la création de nouvelles lignes, notamment entre Thonon et Genève ou Thonon et Lausanne. (sources disponibles qu'en français)

Pour plus d'informations (en français):

Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman <http://www.cgn.ch/Actualites/index.php>

Schiff als Alternative zur Strasse: Neue Verbindung zwischen Schweiz und Frankreich

Am 22. März 2005 hat die Genfer Schifffahrtsgesellschaft CGN zwischen Nyon und Chens-sur-Léman eine neue Express-Schifffahrtslinie eingeweiht. Diese dient hauptsächlich der Beförderung beruflicher Grenzgänger zwischen Frankreich und der Schweiz und stellt eine sinnvolle Alternative zum überlasteten Strassenübergang über die Mont-Blanc-Brücke in Genf dar. Flankierende Massnahmen in Form von Parkplätzen und Anschlussbussen sind ebenfalls eingeführt worden. Ein Erfolg dieser Linie dürfte sich positiv auf die Entwicklung des Transports zwischen Frankreich und der Schweiz auswirken und zur Schaffung neuer Schifffahrts-Linien beitragen. (Sprache: fr)

Weitere Informationen (auf Französisch):

Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman <http://www.cgn.ch/Actualites/index.php>

15.04.05

Soutenu par:



Mobilservice www.mobilservice.ch
c/o Büro für Mobilität AG
Hirschengraben 2 – 3011 Bern
tél./fax 031 311 93 63 / 67
info@mobilservice.ch

Service francophone
Direction et contacts partenaires : cathy **savioz**
tél. 022 734 64 76 – contact@mobilservice.ch
Rédaction : isabelle **ferrari**
tél./fax 022 734 52 33 redaction@mobilservice.ch

COMPAGNIE GÉNÉRALE
DE NAVIGATION
SUR LE LAC LÉMAN



Avenue de Rhodanie 17
Case postale 116
CH-1000 Lausanne 6
www.cgn.ch

Dossier de presse

22 mars 2005

Inauguration de la ligne transfrontalière Chens-sur-Léman – Nyon



Contact presse – photo

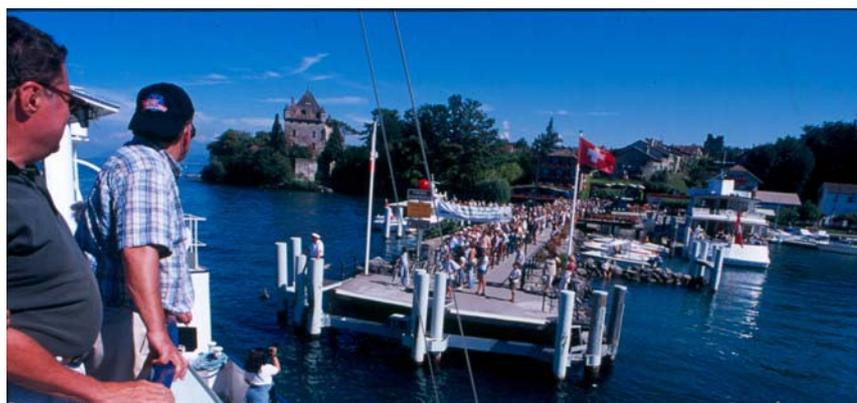
Mme Doriane Kohli, collaboratrice communication, tél. 021 614 62 27
dkohli@cgn.ch





TABLE DES MATIERES

	page
Horaires et tarifs	3
Communiqué de la CGN	4
Communiqué de la ville de Nyon	5-6





HORAIRES ET TARIFS

		Tarifs 2005									
		1ère cl.				2ème cl.					
		aller simple		aller-retour		aller simple		aller-retour			
en CHF		en€		en CHF		en€		en CHF		en€	
Billet individuel											
Yvoire- Nyon	14.00	9.70	24.60	17.-	10.20	7.10	18.-	12.50			
Chens- Nyon	14.00	9.70	24.60	17.-	10.20	7.10	18.-	12.50			
Carte multi-courses (12 simples courses)											
Yvoire- Nyon	123.-	84.90	-	-	90.-	62.10	-	-			
Chens- Nyon	123.-	84.90	-	-	90.-	62.10	-	-			
Abonnements											
		Classe unique				Prix de lancement					
		en CHF		en€		en CHF		en€			
Abonnement mensuel											
Chens - Nyon	150.-	103.50	*100.-	*69.-							
Abonnement annuel											
Chens - Nyon	1'500.-	1'034.40	**1'300.-	**896.50							
Abonnement combiné bateau / bus urbain TPN Abonnement mensuel Classe unique											
Chens CGN Nyon TPN	200.-	138.-	*140.-	*96.60							
Abonnement annuel classe unique											
Chens CGN Nyon TPN	2'000.-	1'379.20	**1'700.-	**1'172.40							

Horaires & tarifs 2005
 (valables du 25 mars au 10 décembre 2005)

Ligne transfrontalière
 Yvoire - Chens-s-Léman/Tougues-Nyon

Infoline
 +41 (0) 848 811 848
 www.cgn.ch

Le Léman toute l'année
 COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

* Le prix de lancement est valable pour l'achat du 1er abonnement durant les 6 premiers mois d'exploitation de la ligne (début avril - fin septembre 2005)
 ** Le prix de lancement est valable pour l'achat du 1er abonnement durant la première année d'exploitation de la ligne (début avril 05 à fin mars 06)

Liaisons Yvoire - Tougues - Nyon et correspondances bus pour Nyon-Gare																					
BUS	Nyon Gare	ⓐ	6.53	ⓐ	7.53	8.53	10.53	x	12.19	x	13.19	x	15.53	16.53	x	17.53	ⓐ	18.53			
	Rive	ⓐ	6.56	ⓐ	7.56	8.56	10.56	x	12.23	x	13.23	x	15.56	16.56	x	17.56	ⓐ	18.56			
BATEAUX	Nyon CGN	x	7.05	x	8.05	x	9.05	x	11.00	x	12.30	x	13.30	x	16.05	x	17.02	x	18.05	ⓐ	19.05
	Tougues-Chens	x	7.25	x	8.25					x	12.50		x	16.25	x	17.25	x	18.25		19.25	
	Yvoire				x	9.25	x	11.20		x	13.50				ⓐ	18.45	ⓐ	19.45			
	Yvoire	x	6.10		x	10.30	x	11.40		x	15.35										
Tougues-Chens		6.35	x	7.35	x	8.35				12.00	x	13.00		x	16.35	x	17.35	ⓐ	18.35		
Nyon CGN	x	6.55	x	7.55	x	8.55	x	10.50	x	12.20	x	13.20	x	15.55	x	16.55	x	17.55	ⓐ	18.55	
BUS	Rive	ⓐ	7.01	8.01	x	9.01	x	11.01	x	12.24	x	13.24	16.01	x	17.01	18.01	19.01				
	Nyon Gare	ⓐ	7.05	8.05	x	9.05	x	11.05	x	12.28	x	13.28	16.05	x	17.05	18.05	19.05				

x Lundi-samedi sauf fêtes générales
 ⓐ Lundi-vendredi sauf fêtes générales
 ⓐ Samedi sauf fêtes générales du 25 mars au 21 mai et du 26 septembre au 10 décembre
 ⓐ Abonnements généraux et autres cartes de libre circulation non valables
 ⓐ Circule tous les jours du 22.5 au 25.9

Fêtes générales 25.3, 28.3, 5.5, 16.5, 1.8, 19.9



CGN

Je prends le bateau pour aller travailler !

Lausanne - Evian-les-Bains

Avec les bilatérales et l'ouverture du marché du travail en Suisse, l'appel à la main d'œuvre frontalière est en plein essor. Plus de 3'000 personnes résidant en Haute-Savoie se rendent tous les jours en Suisse pour y travailler. La fréquentation de la ligne entre Evian-les-Bains et Lausanne-Ouchy est en constante augmentation et la crise du logement, coté suisse, devrait accentuer cette tendance.

Nyon - Chens-sur-Léman / Tougues - Yvoire

Une enquête dans le "Frontalier magazine" en avril et juin 2003 a confirmé l'intérêt d'une telle prestation, aussi bien dans le sens France - Suisse que Suisse - France.

Une centaine de personnes devrait acquérir un abonnement (mensuel ou annuel) pour se mettre au transport lacustre.

Mise à disposition d'un parking gratuit à Chens-sur-Léman

Un grand parking gratuit sera mis à la disposition des passagers. Il se situe à environ 100 mètres à pied du débarcadère CGN.

Gain de temps, sécurité, économie, écologie et relaxation

Se rendre de Messery à Nyon en voiture aux heures de pointe prend au mieux 1h30, une vigilance de tous les instants, quelques litres de carburant et enfin beaucoup de patience et de philosophie (surtout aux abords du pont du Mont-Blanc).

La Navette entre Chens-sur-Léman et Nyon réduira le temps de parcours à 20 minutes, plus environ 10 minutes pour se rendre de Messery à Tougues pour garer son véhicule.

Intermodalité (CGN, TPN et CFF)

Dès l'arrivée à Nyon, des correspondances en bus depuis le débarcadère CGN jusqu'à la gare CFF de Nyon ont été prévues, ceci à l'aller comme au retour.

Une collaboration Franco - Suisse

Cette nouvelle ligne a vu le jour grâce à la volonté combinée de la ville de Nyon, la commune de Chens-sur-Léman, le département de la Haute-Savoie, la communauté de communes du bas Chablais, la commune d'Evian-les-Bains, la commune de Thonon-les-Bains et la CGN

Ligne test

Le succès de cette ligne devrait contribuer au développement du transport lacustre entre la France et la Suisse avec la création de nouvelles lignes, notamment entre Thonon et Genève ou Thonon et Lausanne. La CGN envisage d'ores et déjà l'acquisition de vedettes rapides à cet effet.

Direction CGN



VILLE DE NYON

Deux rives, deux pays, deux mentalités, un seul lac

De tout temps, l'eau a été une base de vie et de rassemblement. Elle a permis les déplacements des personnes et des biens, et le regroupement des communautés sur ses rivages. Utilisés dans un esprit de paix, ces plans d'eau ont aidé à améliorer la vie de tous.

Le Léman, et plus particulièrement sa partie ouest, soit le petit lac, est l'objet d'échanges journaliers. Sans remonter au début de nos connaissances lacustres, nous pouvons dire que depuis plus d'un demi-siècle, la petite batellerie a pris un essor considérable. Qui n'a pas apprécié de pouvoir se trouver sur la rive française, et voir le soleil couchant se mirer sur notre lac ?

Cette possibilité ne doit pas être réservée qu'aux seuls propriétaires de bateaux de plaisance, mais à tous un chacun, avec l'exploitation d'une ligne reliant les deux rives. De plus, la possibilité future de pouvoir choisir son habitat de l'autre côté de la frontière doit être prise en compte.

Historique

Depuis les années soixante les habitants de Nyon et environs entendent parler d'un bac devant relier Nyon à Messery sur la rive française. La construction de l'autoroute, la modification du tracé de la route de St-Cergue avec une liaison directe du bas du Jura à la ville de Nyon, a donné l'idée de relier le Jura à la vallée de l'Arve par le Léman. Idée tenace souvent tournée en dérision. Des contacts, voire des choix de lieux pour des atterrages et même un achat de terrain sur la commune de Messery ont été effectués. Les municipalités successives n'ont pas jugé prioritaire la mise en service d'un transport de voitures entre nos deux rives. L'augmentation importante du trafic routier entre Nyon et le bout du lac a provoqué une nouvelle réflexion sur les modes de transports dans les années 95. Une commission a été constituée sous la présidence du syndic J. Locatelli pour l'étude et la réalisation d'une liaison par bac entre Nyon et la rive française. La ville de Lausanne, également très intéressée par cette idée, a « pris le bateau en marche » et une étude, financée par divers organismes ainsi que la ville de Nyon et Interreg, a été réalisée. Elle comprenait la liaison Lausanne-Port Pinard et Nyon-Messery. L'investissement pour Lausanne-Port Pinard est d'environ 10 millions et celui de Nyon-Messery de 4,5 millions. La charge annuelle de 2 millions a fortement découragé cette commission.

En 2002 nouvelle législature et nouveau départ. Une commission composée de Mme Monique Boss, MM. Claude Dupertuis et Michel Maye, président, a immédiatement eu des contacts fructueux avec les maires des communes de Chens S/Léman, Nernier, et Yvoire et également avec le conseiller général du canton de Douvaine, Monsieur Mugnier.

Lors de nos séances, il est vite apparu que le bac comme moyen de transport, nous défavorisait. En effet, au début du XXème siècle, des transports journaliers existaient entre nos rives et permettaient des échanges de biens et de personnes.

A ce jour seules des liaisons touristiques nous permettent de nous rendre sur la rive d'en face. Le problème « transport public » n'est pas abordé malgré l'avantage d'une liaison directe.

En accord avec les Français, nous avons abandonné la possibilité de faire naviguer un bac et avons repris notre réflexion sur une liaison « transport public ».



Forts de cette réorientation, les responsables des deux rives se sont tournés vers un transporteur, soit la CGN, pour connaître ses possibilités et le coût d'une telle liaison. Cette compagnie nous a fait ses offres et nous assure la disponibilité de bateaux qui garantissent l'horaire.

Il nous restait à connaître le nombre de personnes susceptibles d'emprunter cette liaison. En effet, chaque abonné va se traduire par une voiture de moins entre la rive française et Nyon. De plus, si une participation financière des pouvoirs publics est nécessaire, elle doit correspondre à un besoin. Pour cela il nous faut estimer le nombre de frontaliers susceptibles de changer de mode de transport.

Pour cela nous avons pris contact avec le président du groupement des frontaliers, qui attend avec impatience cette liaison.

Un sondage a été organisé et les réponses nous ont confortés dans notre choix de décision.

Projet

Après plusieurs séances avec nos homologues français, nous avons retenu la commune de Chens S/léman comme port sur sol français. Cette commune peut mettre à disposition la surface nécessaire pour parquer les voitures. Il faut savoir que ni la commune d'Yvoire, ni celle de Nernier n'ont la surface nécessaire pour permettre ce stationnement de longue durée.

Le temps de parcours, à peine rallongé, atteindra environ 20 minutes entre Nyon et Chens.

Une priorité est donnée à la liaison Nyon-Chens aux heures de pointe, mais une triangulation sur Yvoire permettra tout au long de l'année d'avoir au minimum quatre relations hebdomadaires entre la ville de Nyon et cette cité fleurie.

Pour être compétitifs et attrayants, nous devons prendre en charge les usagers débarquant au port de Nyon. Un service de bus est prévu et celui-ci assurera la correspondance, à la gare, avec le réseau des transports publics régionaux, et ceci dans les deux sens.

Souhait

Par cette liaison nous espérons pouvoir rendre service aux travailleurs et entreprises de notre région en facilitant ce transport de personnes entre nos deux rives. Nous espérons également participer tant soit peu à la diminution du trafic routier par report sur notre service. Ce report sur un service public correspond à la volonté de la municipalité de Nyon de participer à la protection de notre environnement en mettant à disposition des moyens de substitutions aux transports individuels.

Michel Maye, Municipal
Responsable de la mobilité
Ville de Nyon